

Valence, le 18 septembre 2019

## 7<sup>ème</sup> EDITION DES TROPHEES DE L'EXCELLENCE BIO

*Un nouveau prix pour cette nouvelle édition !*

L'Agence Bio et le Crédit Agricole ont lancé la 7<sup>ème</sup> édition des Trophées de l'Excellence Bio lors du salon Tech&Bio le 18 septembre 2019. Face au succès grandissant de ce concours qui a pour objectif de faire émerger et soutenir des initiatives exemplaires, innovantes et reproductibles de tous les acteurs de l'agriculture biologique, les organisateurs ont décidé d'attribuer un prix coup de cœur du jury doté de 1500 € dans chacune des 2 catégories.

### 15 000 € de dotation pour les lauréats

Ouvert à tous les acteurs professionnels et à toutes les entreprises des filières biologiques, qu'ils soient producteurs, transformateurs, distributeurs ou associations, les candidats ont jusqu'au 20 décembre 2019 pour adresser leur dossier.

Le jury composé des membres du conseil d'administration de l'Agence Bio (la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique (FNAB), Coop de France, L'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (APCA), le Synabio, le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire), des représentants de plusieurs interprofessions agricoles, de représentants du Crédit Agricole, de l'Institut Technique de l'Agriculture Biologique (ITAB) se réunira à 2 reprises en janvier et en février pour désigner deux lauréats (un producteur et une entreprise/association) qui recevront un prix de 6 000 € chacun et 2 « coups de cœur » du jury qui recevront chacun un prix de 1 500 €.

***Rendez-vous le jeudi 27 février 2020 au Salon International de l'Agriculture pour la remise des prix.***

**Le mot des organisateurs :** « *Nous sommes fiers d'organiser ce concours qui met à l'honneur de belles initiatives bio ancrées dans les territoires. Nous constatons au fil des éditions que les candidats, qu'ils soient de petites structures ou des entreprises plus importantes ont à cœur de proposer des projets dans le sens de l'intérêt général : des productions respectueuses de l'environnement et des hommes, accessibles à tous et rémunératrices pour les agriculteurs. »*

Le règlement et le dossier de candidature sont disponibles sur les sites internet de l'Agence Bio ([www.agencebio.org](http://www.agencebio.org)) et du Crédit agricole ([www.credit-agricole.fr](http://www.credit-agricole.fr)) et sur les sites des caisses locales du Crédit agricole.

Un ouvrage présentant les 20 lauréats des éditions précédentes est également disponible vous pouvez le retrouver en ligne : <https://www.agencebio.org/2019/02/20/trophees-de-lexcellence-bio-decouvrez-le-livre-linnovation-au-coeur-de-lagriculture-biologique/>

Informations complémentaires et Presse : Anne Basset Tel : 01 48 70 48 35 [anne.basset@agencebio.org](mailto:anne.basset@agencebio.org)  
Crédit Agricole SA – Service Presse Pauline Vasselle 01 43 23 07 31 [pauline.vasselle@credit-agricole-sa.fr](mailto:pauline.vasselle@credit-agricole-sa.fr)  
Crédit Agricole SA- Service Presse Olivier Tassain 01 43 23 25 41 [olivier.tassain@credit-agricole-sa.fr](mailto:olivier.tassain@credit-agricole-sa.fr)

Un événement



Avec le soutien opérationnel de

